

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN + HEBDOS

Autoroute 15 à La Prairie

Le chantier d'entretien de la chaussée commencera le 1^{er} août

Longueuil, le 20 juillet 2022 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route et les riverains de l'autoroute 15 qu'il entamera des travaux de réparation de la chaussée, entre la route 134 (boulevard Taschereau) à Candiac et le boulevard Matte à Brossard, à compter du 1^{er} août. Les interventions comprennent la réparation de dalles, le meulage et le rainurage longitudinal de la route. Ces travaux d'entretien permettront d'accroître la sécurité des usagers et de maintenir la chaussée en bon état.

De la machinerie lourde et des entraves seront requises. Afin de limiter les répercussions sur les riverains et sur la circulation, des mesures d'atténuation du bruit sont prévues et les travaux se feront majoritairement de soir et de nuit.

Gestion du bruit

Des niveaux sonores devront être respectés durant la réalisation des travaux. En fonction de la proximité des résidences avec l'autoroute, ces mesures d'atténuation temporaires pourraient être prises pour limiter le bruit :

- Utilisation d'un camion-remorque mobile suivant la machinerie pour absorber le son
- Installation d'un écran antibruit temporaire
- Exécution des travaux plus bruyants plus tôt dans la soirée ou la fin de semaine

Gestion de la circulation

- Le jour, l'autoroute sera toujours ouverte dans les deux directions, la semaine.
 - Des blitz de travaux durant quelques fins de semaine entraîneront des fermetures partielles (une voie disponible).
- Le soir et la nuit, l'autoroute pourrait être fermée dans l'une ou l'autre des directions.
 - Les entraves requises, qui sont tributaires de l'avancement des travaux et des conditions météorologiques, seront précisées tout au long du chantier sur le site Quebec511.info.
 - Le détour principal est prévu par la route 134 (boulevard Taschereau) et le boulevard Matte.
 - Les horaires de la marina et des commerces accessibles par l'autoroute 15 en direction sud ont été pris en compte.

Niveau de bruit aux abords de l'autoroute 15

- Le Ministère réalise des relevés sonores et continuera d'analyser la situation avant, durant et après les travaux.
 - Des relevés sonores pris avant et après la réalisation de travaux de meulage et de rainurage sur une chaussée en béton existante, comme ceux qui seront réalisés sur l'autoroute 15 à La Prairie, ont révélé que ce type d'entretien n'avait pas entraîné une augmentation du niveau sonore global. Le Ministère s'attend donc à ce que le niveau de bruit perçu près de l'autoroute reste semblable à la suite des travaux (une faible diminution d'un décibel est envisageable).

Pour plus d'information sur les travaux, visitez la [page Web dédiée au projet d'entretien de la chaussée de l'autoroute 15 à La Prairie](#).

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, la mobilisation du chantier, prévue au courant de la semaine du 25 juillet, et le début officiel des travaux pourraient être retardés. Ceux-ci s'échelonnent jusqu'à la fin de l'automne 2022 et un parachèvement sera nécessaire au printemps 2023.

Faits saillants

- Les travaux d'entretien qui s'amorceront s'inscrivent dans la programmation du Ministère pour garder ses infrastructures sécuritaires et en bon état.
 - Une route en béton offre des avantages en termes de durabilité. À cet effet, il s'agit du premier chantier majeur d'entretien en une vingtaine d'années sur ce tronçon de l'autoroute 15.
- Les travaux de réparation de dalles, de meulage et de rainurage prévus dans le cadre de ce chantier permettront d'augmenter le confort de roulement et l'adhérence des pneus à la chaussée afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route.
 - Un rainurage longitudinal sera effectué sur la chaussée, de sorte qu'une légère réduction du bruit causé par le roulement des véhicules est envisageable, en fonction d'études sonores antérieures.
- Le Ministère prend des mesures pour limiter les désagréments que pourraient vivre les riverains durant la réalisation des travaux, notamment en imposant des mesures d'atténuation et des plages horaires pour les interventions plus bruyantes.
- Malgré certains préjugés envers les chaussées en béton, celles-ci ne sont généralement pas plus bruyantes qu'une chaussée revêtue d'asphalte.
- Par ailleurs, lorsqu'elle s'applique et qu'une municipalité le demande, le Ministère participe à la mise en place de mesures d'atténuation du bruit en vertu de la [Politique sur le bruit routier](#), de manière à assurer une meilleure qualité de vie à la population demeurant en bordure du réseau routier supérieur.
 - De tels projets ont vu le jour aux abords d'autoroute indépendamment du type de leur revêtement (béton ou asphalte).

Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

-30 —

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports
Tél. : Montréal : 514 873-5600
Québec : 418 644-4444
Sans frais : 1 866 341-5724